

Conseil des Aînés

Le 9 janvier s'est déroulée la deuxième séance plénière du Conseil des Aînés. Compte-rendu.

Dès ce début d'année, les membres du Conseil Des Aînés Pennois (CDAP) étaient au travail! En effet, lundi 9 janvier, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, a eu lieu la deuxième séance plénière de cette instance citoyenne.

Celle-ci s'est déroulée en présence de Michel Amiel, Francette Meppi (conseillère municipale déléguée à la Relation avec les seniors), du directeur de cabinet du maire et de la directrice du Pôle de la Cohésion sociale.

Des propositions attendues

Les élus ont tout d'abord rappelé à l'assemblée que notre commune a été labellisée, en novembre 2022, «Ville Amie des Aînés». Un symbole fort qui «souligne le travail mené, mais donne envie aussi de se projeter vers une labellisation or». Un objectif auquel les membres du CDAP seront évidemment associés.

Puis après la validation du règlement intérieur, le Conseil des Aînés a abordé le sujet de la composition et de l'organisation des deux commissions consacrées, d'une part au cadre de vie et, d'autre part aux sport/culture/bien-être. Les membres de ces commissions, dont chacune possède un référent, travailleront sur des propositions à partir de fiches actions. Pour



cela, au-delà de leurs idées, ils pourront s'appuyer sur la très riche analyse menée il y a quelques mois, via des questionnaires et ateliers relatifs à de nombreux sujets du quotidien : transports, services de proximité, logement, lien social, solidarité, citoyenneté, liens intergénérationnels ; dernier point auquel le nouveau Conseil Municipal des Minots pourrait d'ailleurs contribuer. Bref, de belles missions attendent le CDAP.



FOYERS RESTAURANTS

Des goûters animés!

Après l'arrivée en septembre 2022 de deux animatrices dans les foyers restaurants, la mise en place de goûters festifs contribue à bien commencer l'année. Ainsi jeudi 5 janvier, les seniors qui fréquentent les établissements des Cadeneaux et de La Gavotte se sont retrouvés au Pavillon des Fleurs autour d'un gâteau des rois. En plus de la dégustation, ils ont eu le loisir de participer à un atelier couronne des rois

et de profiter de l'animation musicale. L'occasion de partager un bon moment en chantant et dansant tous ensemble. Ces goûters du Pavillon des Fleurs sont désormais organisés à raison d'une fois par mois autour d'une thématique qui suit le calendrier des festivités. Après le rendez-vous du mardi 7 février pour fêter la Chandeleur, un autre est d'ores et déjà prévu le jeudi 9 mars à l'occasion de la fête des grands-mères.



Pratique

Si vous voulez participer aux prochains goûters, vous pouvez vous inscrire soit en contactant le CCAS, soit auprès des animatrices des deux foyers. Le tarif du repas de midi, suivi du goûter avec animation, est fixé à 10€. Pour les personnes qui souhaiteraient ne venir que pour le goûter de l'après-midi (de 14h à 16h30), le tarif est de 4,50€.

Contact CCAS : 04 91 67 17 37
Programme complet sur
ccas.lespennes.fr